
Repenser les territoires de l'éducation : une opportunité de la réforme des rythmes scolaires

Anne-Laure Le Guern*†¹

¹Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences de l'Education (CERSE) – Université de Caen Normandie – Université de Caen Normandie Esplanade de la Paix CS 14 032, France

Résumé

Avant et à côté d'une évaluation par les ministères concernés, la réforme des rythmes scolaires, en France, devenue dans la parole de certains acteurs, celle des rythmes éducatifs, a fait l'objet, en amont des annonces ministérielles de son évaluation, de travaux de recherches collectives ou individuelles, indépendantes, trouvant cependant leur source dans des demandes ou des sollicitations de municipalités par exemple, ou des cadres de l'éducation nationale ou de la jeunesse et sports, adressée directement à des chercheurs. Aussi ce symposium a-t-il l'ambition de réunir des chercheur.e.s qui ont pu se connaître au gré d'opportunités du travail de la vie scientifique et proposera de rendre visible la pluralité des modes de sollicitation et de réponses apportées par les questions qui leur ont été posées.

Ces recherches actuelles sur les rythmes scolaires obligent à penser à nouveaux frais d'autres questions, notamment celles qui concernent le territoire. La création des ZEP avait été l'occasion d'une pensée territoriale de l'éducation (notamment avec les travaux de Jean-Yves Rochex mais également ceux d'Agnès Van Zanten). La réforme des rythmes scolaires vise une égalité d'éducation. Or les recherches montrent une grande disparité, non seulement entre régions, départements, académies ou entre milieu urbain, péri-urbain ou rural, mais entre écoles ou pour le dire avec l'institution, entre projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Enquêtant sur les rythmes des enfants, la chronobiologie des années 1980-1990, cherchait à proposer des pistes d'optimisation des performances scolaires. Les recherches actuelles s'intéressent au-delà de cette question à celles de la co-éducation, de la coopération ou de la division du travail éducatif puisque la réforme des rythmes scolaires fait travailler ensemble, autour des enfants, différentes catégories de personnes. Se pose alors la question de savoir comment les professionnels eux-mêmes (professeurs, animateurs, autres intervenants) vont inventer ou réinventer leur métier ou, au contraire, réaffirmer des spécificités antérieures. En regard, comment les parents et les enfants perçoivent-ils les différents espaces éducatifs, en articulation ou comme des fragments sans continuité et sans pertinence ?

C'est par des questions territoriales, ou, en d'autres termes, socio-spatiales que les " chercheurs des rythmes " sont renvoyés à des questions profondément politiques et éthiques. Se dessine ainsi, dans leurs réponses aux questions qui leur sont posées et qu'ils se posent à eux-mêmes une figure de l'engagement du chercheur dans son choix d'investiguer tel terrain (et de ne pas apporter de questions ni de réponses à d'autres pans du réel qui restent alors sans question et par là-même non vus). A qui sont adressées leurs réponses ? A qui cherchent-ils à répondre ? Les chercheurs examineront quelles adresses aux politiques, aux professionnels, aux institutionnels ils développent sans oublier qu'elles sont toutes destinées à l'accueil des nouveaux

*Intervenant

†Auteur correspondant: anne-laure.leguern@unicaen.fr

venus que sont les enfants mais aussi à ceux qui travaillent avec et pour eux. Comment alors s'adresser aussi aux enfants ?

Mots-Clés: Rythmes scolaires, forme éducative, PEDT, territoires, travail éducatif